

Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière des fruits et légumes transformés à l'horizon 2025

I – ETAT DES LIEUX – CONTEXTE DE LA FILIERE

Etat des lieux - Contexte :

Chiffres clés (*Moyenne sur 3 ans*)

Nombre de producteurs : 6700 (Légumes, pruneaux, tomates, bigarreaux, champignons)

Nombre de transformateurs : 75

Légumes frais destinés à l'industrie: 1 840 000 tonnes

Fruits frais destinés à l'industrie: 440 000 tonnes

Légumes en conserve (fabrications): 1 000 000 tonnes

Légumes surgelés (fabrications) : 50 000 tonnes

Champignons de couche : 120 000 tonnes

Tomates d'industrie : 200 000 tonnes

Compotes (fabrications) : 250 000 tonnes

Bigarreaux : 6 700 tonnes

Pruneaux (disponibilités): 66 000 tonnes

Etat des lieux : voir fiche « Atouts/faiblesses - Opportunités/Menaces ».

A noter : la filière Fruits et légumes transformés recouvre de nombreuses productions, très différentes (champignons, légumes, bigarreaux, tomates, pruneaux, et d'autres fruits), chacune ayant des spécificités en matière de mode de production, de marchés, de territoires, de débouchés.

Les productions se sont cependant regroupées compte tenu des points qu'elles ont en commun :

- ✓ Une filière courte, fortement organisée de l'amont à l'aval (transformation) centrée autour de la contractualisation : cahier des charges, volumes, prix, traçabilité
- ✓ Une pratique historique du dialogue entre les familles dans le schéma interprofessionnel
- ✓ De nombreuses actions communes sur la recherche et l'expérimentation technique, la communication, la réglementation et le suivi économique

Contexte :

- ✓ Augmentation de la consommation sur longue période, mais avec des modifications des modes de consommation variables selon les produits et les marchés : le bigarreau progresse sur le marché intérieur et sur l'UE ; le pruneau stagne sur la France mais progresse sur les marchés extérieurs UE et pays tiers ; le champignon assiste à une réduction inquiétante de la consommation en conserve (marché national et européen) premier débouché de la production française ; les légumes surgelés sont en progression et ceux en conserves sont stables ; la tomate progresse en France ; pour les autres fruits transformés, les compotes sont en forte progression.
- ✓ Un écart de compétitivité prix avec les principaux concurrents, hors légumes, qui entraîne, en l'absence de possibilité de compétitivité/coûts, la mise en place de stratégies de niche
- ✓ La France est le leader européen pour les légumes en conserves et en deuxième position pour les légumes surgelés et le leader européen en pruneau.

II - LES ENJEUX

Compte tenu de la diversité des produits, certains enjeux, très spécifiques à chacun d'entre eux, n'ont pas été repris dans ce document.

Il conviendra, éventuellement lors de travaux complémentaires à mener au début de l'année 2014, d'apporter certaines précisions sur les enjeux particuliers par produits.

Enjeux économiques et sociaux

- ✓ Les faiblesses de compétitivité des filières (coût de production, contraintes sociales, sociétales, environnementales),
- ✓ Un marché intérieur porteur (tomates, champignons, bigarreaux, pruneaux),
- ✓ L'augmentation globale de la consommation intérieure,
- ✓ Les nouveaux marchés d'exportation,
- ✓ Le revenu des producteurs,
- ✓ La rentabilité industrielle,
- ✓ Le renouvellement des générations : producteurs,
- ✓ Le maintien des compétences et du savoir faire,
- ✓ La concurrence d'autres cultures (pour les tomates et légumes : céréales ; pour les pruneaux : céréales ou noisetiers),
- ✓ Les menaces sur certaines productions dans les négociations commerciales bilatérales (Canada, Etats-Unis, Chine).

Enjeux environnementaux et sociétaux

- ✓ L'occupation du territoire,
- ✓ La durabilité des exploitations,
- ✓ La réduction des intrants,
- ✓ La qualité sanitaire, nutritionnelle, environnementale et l'accessibilité de tous les produits de grande consommation,
- ✓ L'évolution du droit du travail.

III – LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS PROPOSES SELON LES ENJEUX CLES IDENTIFIES

Avertissement : les objectifs et actions proposés ne traitent pas des écarts de compétitivité prix avec les principaux concurrents placés dans un autre contexte réglementaire (social, fiscal, environnemental et sanitaire) qui sont pris en compte dans une démarche commune à toutes les filières.

Dans ce domaine, les filières des fruits et légumes transformés souhaitent en particulier une harmonisation de l'application de la réglementation au sein des pays de l'UE, voire entre les régions. Elles demandent à ce qu'il n'y ait pas de mesures réglementaires plus restrictives que les dispositions européennes en matière d'environnement, de protection sanitaire et phytosanitaire et que toute nouvelle mesure envisagée fasse l'objet d'une étude préalable d'impact sur la filière et souhaite une harmonisation rapide des règles sociales.

Malgré la diversité des productions il est possible de faire des propositions générales pour tous les produits ; s'y ajoutent quelques points spécifiques.

Les axes clés de la filière sont :

- ✓ Le pilotage stratégique des filières « produits » dans le cadre interprofessionnel, la contribution volontaire des opérateurs à de nombreuses actions collectives
- ✓ L'investissement dans la Recherche & Développement
- ✓ La connaissance de l'amont, de l'aval et des marchés
- ✓ Le développement de la notoriété, des bénéfices des produits et/ou des marchés par la communication et la promotion.

Objectif 1: Renforcer la compétitivité de la filière, en développant la double performance économique et environnementale des systèmes de production et des entreprises de transformation

Actions concrètes :

La recherche et le développement

- Développer la connaissance des déterminants de la compétitivité
- Encourager la recherche de variétés plus adaptées aux exigences des marchés
- Développer les performances du matériel végétal
- Développer la recherche sur la protection des cultures en intégrant le volet environnemental (protection intégrée, cultures biologiques, ...) et supprimer les impasses phytosanitaires.
- Rechercher de nouveaux itinéraires techniques plus efficaces, visant à une diminution des intrants, agro-écologie,
- Rechercher des techniques innovantes en emballage et en conservation,
- Mettre en place des actions pour améliorer la gestion des effluents à tous les stades de la filière (production, transformation...)
- Diminuer l'utilisation de l'énergie : (actions spécifiques selon les produits, par exemple le séchage des pruneaux) ;
- Moderniser les outils de production et de transformation ;
- Sécuriser les consommateurs par la maîtrise des contaminants.

L'accompagnement de l'amont

- Valoriser les démarches déjà engagées sur les modifications des méthodes de production pour aller vers l'excellence environnementale,
- Développer les outils d'aide à la décision pour diminuer les intrants, préserver les ressources naturelles,
- Favoriser la mécanisation des exploitations pour l'amélioration des techniques de travail et de récolte,
- Développer les investissements de modernisation des entreprises de production : matériels agricoles spécialisés,
- Soutenir l'accompagnement technique des producteurs (OP et interprofessions).

Réduire les écarts concurrentiels

- En identifiant les distorsions économiques, sociales et environnementales chez les concurrents,
- En agissant pour une homogénéisation des réglementations et de leurs applications au niveau communautaire et international,
- En pratiquant une veille renforcée sur les réglementations au niveau U.E. et mondial ainsi que sur les négociations sur le commerce et les échanges (OMC, accords bilatéraux, ...).

Objectif 2 : Développer les débouchés ; Maîtriser l'environnement économique et stratégique

Actions concrètes :

L'analyse économique

- Développer l'analyse économique et la prospective grâce à la veille concurrentielle internationale (connaissance des marchés et des produits, positionnement de la concurrence),
- Développer l'accès de l'ensemble des acteurs de la filière à ces instruments économiques comme outils d'aide à la décision.

La connaissance des attentes des marchés

- Développer la connaissance du consommateur et des tendances de consommation et des marchés,
- Adapter les cahiers des charges en fonction de la connaissance des marchés et de la réglementation,
- Développer des signes de qualité adaptés,
- Développer l'innovation produits : praticité, emballage, conservation, en encourageant la R&D tant collective qu'en entreprises.

Le développement de la consommation par la communication

- Valoriser les qualités des fruits et légumes transformés (sanitaire, nutritionnelles organoleptiques et environnementales) notamment dans le cadre PNA /PNNS
- Poursuivre la synergie des actions de communication collective et d'entreprises
- Accroître les actions de promotion en utilisant toutes les possibilités d'accompagnement nationales et communautaires,
- Développer la communication notamment auprès des jeunes
- Contribuer plus largement au programme fruits et légumes dans les écoles
- Développer la communication sur l'accessibilité des produits.

Le développement de nouveaux produits pour répondre à de nouveaux créneaux et/ou de nouveaux marchés

- Rechercher de nouveaux débouchés agro industriels pour répondre à de nouveaux types de consommation,
- Développer la prospection des nouveaux marchés (pays émergents, ...),
- Faciliter l'accès à l'assurance crédit à l'export,
- Renforcer les entreprises exportatrices dont les fonds propres sont insuffisants (TPE/PME),
- Renforcer les actions permettant de lever les barrières non tarifaires.

Objectif 3 : Pérenniser une production attractive pour les producteurs

Actions concrètes :

- Développer les investissements dans les exploitations (rénovation verger, matériel agricole spécialisé, ...),
- œuvrer pour le maintien des dispositions spécifiques pour la filière fruits et légumes dans l'OCM unique et améliorer les textes d'application notamment pour conforter la sécurité juridique des OP,
- Renforcer l'attractivité des cultures de légumes vs celles de céréales,
- Assurer le renouvellement des générations : Mettre en place une politique d'installation,
- Renforcer la communication à l'intérieur des filières,
- Maintenir le recouplage pour les filières qui sont pour partie couplées.

Objectif 4 : sécuriser le fonctionnement de la filière

Actions concrètes :

- Adapter ou maintenir la réglementation communautaire et nationale pour permettre aux interprofessions de continuer à mener des politiques collectives dynamiques,
- Sécuriser les organismes de la filière dans le domaine de l'application du droit de la concurrence,
- Créer des interprofessions au niveau européen et/ou en réseau.

	ATOUS DE LA FILIERE (actuels)	FAIBLESSES DE LA FILIERE (actuelles)
Organisation de la filière	<p>Historiquement, les filières des fruits et légumes transformés sont fortement organisées de l'amont à l'aval :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En amont, les groupements / OP représentent 95% des volumes - En aval, les industriels rassemblés au sein d'organisations professionnelles représentent 95% des volumes <p>Le schéma interprofessionnel est au cœur des relations de la filière. A l'intérieur des organisations, les familles sont équitablement représentées Les filières F&L transformés sont courtes (production, transformation) ce qui permet une optimisation économique. La mutualisation des connaissances des marchés permet un pilotage collectif des filières (ex. gestion des volumes dans la durée). Les orientations de la R&D sont définies par filière. Les moyens sont mutualisés (interprofessions + organisations de producteurs + organisations de l'aval) ce qui les rend efficaces. L'adossment ANIFELT-CTIFL renforce le dispositif R&D amont. Le CTCPA gère une grande partie du dispositif collectif R&D aval. Le rôle essentiel de la contractualisation est la base des relations commerciales. Les contrats incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des référentiels qualités qui évoluent en fonction des produits et des marchés. - Des prix négociés en fonction des volumes et de la qualité <p>Les services techniques individuels des opérateurs, et collectifs (OP, Interprofessions et CTCPA) assurent les suivis techniques des questions sanitaires et de sécurité alimentaire. La traçabilité est totale du champ à l'assiette. L'existence d'une OCM F&L encadre le mode d'organisation des filières</p>	<p>La dimension nationale des organismes est trop faible dans un environnement d'aval et de marchés de dimension européenne. Etant déjà fortement organisé, les filières F&L transformés n'ont pas de gain à attendre de la concentration. Le droit de la concurrence peut-être une limite sur les activités des organisations. L'application rigoureuse en France des réglementations européennes créent des distorsions au niveau européen entre les opérateurs.</p>
Production	<p>Le contrat est une garantie d'achat en volume et en prix Le dialogue contractuel permet une gestion des volumes dans la durée. La qualité est définie par un cahier des charges négocié La mutualisation des moyens en interprofession et en O.P. L'organisation en O.P. grâce à un accompagnement technique entraîne une haute technicité des producteurs. Les productions sont diversifiées, de haute qualité sanitaire et alimentaire. La productivité légumière est élevée Les productions influencent les terroirs et les cultures régionales, maintiennent des emplois directs et indirects en zones rurales. 6 régions, 10 départements = 70 % de la production L'agriculture biologique progresse dans ces filières La prise de conscience des enjeux environnementaux est une réalité (intégration de méthodes alternatives dans les pratiques culturelles).</p>	<p>L'absence de la recherche publique dans le domaine génétique. La concentration des agro-fournisseurs (semenciers, phytos, machinisme) limite leur intérêt pour les filières. Le manque d'investissements des agro fournisseurs entraîne des cultures totalement ou partiellement orphelines, peu de nouvelles variétés, peu d'innovation dans le machinisme. Les besoins en investissements individuels et collectifs sont élevés. Les productions sont fortement impactées par les contraintes liées à la gestion des ressources (eau, énergie, ressources en paille – champignon), les mesures environnementales (eau, air, sol,...) et l'évolution du climat (pression parasitaire modifiée). Il existe des distorsions de concurrence entre producteurs français et étrangers. Certaines productions nécessitent une main d'œuvre importante et qualifiée (taille des vergers, récolte champignons) baissant la compétitivité vs pays étrangers. Le développement de l'agriculture biologique en France est limité par le cadre réglementaire national, plus rigide que dans d'autres Etats Membres.</p>

<p>Transformation</p>	<p>Les transformateurs Groupes industriels de dimension européenne et spécialisés. Leaders européens ayant des marques à forte notoriété. Investissements industriels adaptés aux dimensions des marchés Innovations technologiques et marketing. Certifications des outils et des savoirs-faires. Responsabilisation agroenvironnementale et sociale. Exportateurs (légumes, pruneaux et cerises). La recherche de la compétitivité industrielle est permanente. Les innovations technologiques importants sont individuelles ou/et collectives (Interprofessions, CTCPA ,...).</p> <p>Les produits Haute qualité alimentaire des produits français transformés : sanitaire, nutritionnelle, organoleptique et environnementale. La définition des produits fait l'objet de travaux collectifs pour définir les normes, les usages ou les règlements. Accessibilité : bon rapport qualité/prix. Produits prêts à l'emploi répondant aux nouvelles attentes des consommateurs. R et D innovation produits, individuelle et collective. Recyclabilité des emballages. Variété des gammes de produits (brut, élaborés...). La valorisation des produits est multiple : individuelle et/ou collective (Interprofessions, UPPIA, ...)</p>	<p>Les coûts de transport, de l'énergie, de la main d'œuvre, des charges et taxes entraînent une faiblesse des résultats financiers des entreprises. Difficulté à répercuter les variations de prix de matières premières agricoles dans les négociations avec la grande distribution (en raison notamment des dispositions de la LME) Erosion des marges des entreprises qui peuvent atteindre un niveau critique. Mauvaise image de l'industrie agroalimentaire renforcée par les scandales (horsegate, E. coli, ...).</p>
<p>Positionnement sur les marchés</p>		<p>Marché intérieur :</p> <p>Consommation française en faible régression pour le pruneau Forte concurrence et faible taux de pénétration pour les tomates et les bigarreaux Cependant les produits à fort taux de pénétration n'ont que peu de marge de progression Vieillessement du cœur de clientèle pour légumes, champignons, pruneaux</p> <p>Mauvaise image</p> <ul style="list-style-type: none"> - des technologies et des produits avec ajouts de substances chimiques (sauf pruneau) - Mauvaise connaissance des bénéfiques produits - produits « vieillots » : pruneau <p>Exportations :</p> <p>Faible ou en régression : champignons et tomates. Taux de change Euro vs Dollar défavorable Coût de revient élevé (contraintes sociétales et environnementales supérieures aux concurrents) Matière première déjà non compétitive : tomates, champignons et pruneaux</p>

	OPPORTUNITES (futures, éventuelles) POUR LA FILIERE	MENACES (futures, éventuelles) POUR LA FILIERE
Organisation de la filière	<p>La création d'interprofessions de filières F&L transformés au niveau européen d'une part et la possibilité de créer des interprofessions dans d'autres secteurs et d'autres pays, grâce à l'OCM unique, d'autre part, va faciliter les échanges.</p>	<p>La gestion à venir entre l'OCM Unique et l'OCM F&L peut-être problématique. L'avenir incertain de la transformation dans l'OCM F & L (jugement du 30 mai 2013 sur les PO) risque d'aboutir à une désorganisation des producteurs. La concentration industrielle par la financiarisation du capital des industriels (fonds de pensions, ...), par la création de multinationales peut éloigner les transformateurs de la problématique de filière. D'un autre côté, le droit de la concurrence sur la concentration ne permet pas d'atteindre le niveau de compétitivité requis pour des marchés mondialisés.</p>
Production	<p>Ces productions contribuent à la biodiversité végétale. Cette biodiversité assure une diversification des exploitations (cultures de plein champ, vergers). Les conditions pédoclimatiques françaises offrent une grande variété d'espèces pour la transformation. Les volumes de légumes pour l'industrie étrangères se développent. Situation géographique centrale de la France en Europe de l'Ouest.</p>	<p>La disparition des soutiens directs dans certaines productions en phase de gain de compétitivité peut entraîner leur disparition. Des modifications de l'OCM (perspectives post 2013) pourraient se traduire par une baisse des soutiens financiers aux OP affaiblissant la production. Les différences de politiques et de pratiques sociales et environnementales entre la France et ses concurrents UE et Hors UE entraînent des distorsions de concurrence entre producteurs. D'autres cultures moins risquées et/ou plus rémunératrices pour les producteurs sont en concurrence avec ces productions (céréales vs légumes mécanisés et tomates). La baisse des moyens de production, en particulier la disparition de solutions de protection des plantes liée à l'évolution phytosanitaire européenne et à l'investissement insuffisant des agro-fournisseurs. Le renforcement des contraintes réglementaires est réel et risque de peser davantage sur la compétitivité. Ceci influence plus particulièrement la productivité en légumes.</p>
Transformation	<p>Renfort du soutien des marchés en communication individuelle et collective. Possibilité d'investissements marketing. PNA + PNNS : les filières F&L transformés contribuent à l'augmentation de la consommation des fruits et légumes.</p> <p>Valorisation du bénéfice marketing de la lutte contre le gaspillage des produits transformés.</p>	<p>Croissance de l'offre de nouveaux pays (Afrique, Amérique du Sud, Asie). Hétérogénéité de la compétitivité Impact des variations monétaires : - intra UE entre zone € et zone non € - autres €/ \$</p> <p>Les contraintes réglementaires françaises s'ajoutent aux contraintes européennes (exemple : suppression du bisphénol A) Démantèlement des protections des échanges (OMC + accords bilatéraux) et difficulté du « petit » secteur des fruits et légumes transformés à se faire entendre dans le contexte industriel global de l'U.E. Investissements industriels subventionnés dans d'autres pays (distorsion de concurrence)</p>

<p>Positionnement sur les marchés</p>	<p><u>Consommation</u> PNNS + PNA : objectif de progression des volumes Promotion collective + promotion des marques : investissements significatifs Innovations produits et packagings industriels Concurrence en baisse temporaire : champignons, pruneaux, bigarreaux Développement de marchés : UE (légumes, tomates, champignons) Asie (bigarreaux, pruneaux), Maghreb (pruneaux)</p> <p><u>Image</u> Pas de gaspillage Origine France ou/et label qualitatif d'origine</p> <p><u>Bénéfices environnementaux et enjeux sociétaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - objectif zéro résidus produits finis - Produits locaux (français) - Recyclage des emballages - S'appuyer au niveau marketing sur la traçabilité totale de nos produits <p><u>Abaissement des coûts de production</u> : champignons, tomates, bigarreaux, pruneaux par baisse des intrants et/ou meilleur rendement</p>	<p><u>Consommation</u> Désengagement dans la cuisine du quotidien Simplification des repas Baisse de la variété des légumes intégrés dans les pratiques culinaires Concurrence d'autres familles de produits (féculents) Accentuation de l'âge moyen de nos consommateurs Aide pour la promotion générique plus compliquée à obtenir sinon en baisse Coût de la promotion plus élevé pour conquérir de nouvelles cibles ou de nouveaux marchés</p> <p><u>Crise économique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - arbitrages entre dépenses alimentaires et autres dépenses - baisse de la fréquentation restauration <p><u>Crise de confiance</u> envers les aliments industriels Crises sanitaires</p> <p><u>Concurrence internationale</u> Le marché européen est attractif et convoité par des pays tiers. Durcissement des règles sanitaires et environnementales vs pays concurrents D'où une évolution accentuée des charges (sociétales, environnementales, ...) vs pays concurrents Diminution des volumes produits menaçant le point mort financier des transformateurs</p>
--	--	--